2014-0734
2014-03-20

AGRICOLE

ENHANCE®

Adjuvant non ionique pour bouillie dérivé de l'huile de soya

Pour usage avec les produits antiparasitaires figurant sur la présente étiquette.

GARANTIE : Triglyceride ethoxylate 10 POE ....80 %

Contient l'allergène soya

Concentré Émulsifiable

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
N° D'HOMOLOGATION 29270 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET : 1, 4, 5, 10, 20, 110, 1 000 LITRES, vrac

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097
Guelph (ON)
N1H 8K1
519 821-3633

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS
INGESTION :
Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :
Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION :
Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX :
Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MANIPULATION DU PRODUIT
Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Conserver à l'écart de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les zones humides et toute autre étendue d'eau par application directe du produit, dérive de pulvérisation et lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT
Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant la fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec ENHANCE.

ENTREPOSAGE
Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un lieu sûr entre chaque utilisation. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS
Récupérer le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulée, terre) et jeter dans un contenant à déchets. Laver la zone de déversement avec de l'eau après avoir ramassé la matière, puis jeter avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour les contenants à usage unique, se reporter à la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, 613-787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

MODE D'EMPLOI
Les doses d'ENHANCE indiquées ci-dessous se rapportent aux bouillies de pulvérisation préparées avec un produit antiparasitaire ou à d'autres usages. Les bouillies de pulvérisation à base de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs usages doivent être dérivées des étiquettes de produits antiparasitaires individuelles.

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité d'ENHANCE par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
ELEVATE 50WDG	200 mL/1 000 L	Pour usage sur le raisin
ACTIVOL	250 mL/1 000 L	Pour usage sur les cerises douces et aigres.
FALGRO	250 mL/1 000 L	Pour usage sur les cerises aigres.
GRAMOXONE	250 mL/1 000 L	N'utiliser que si la bouillie de pulvérisation est plus faible que 2,5 L de GRAMOXONE dans 1 000 L d'eau.
AMBUSH 500EC, CYMBUSH 250EC, POUNCE 384 INSECTICIDE	300 mL/1 000 L	Pour usage sur les choux.
FOLICUR 432 F FONGICIDE FOLIAIRE	1,25 L/1 000L	Consulter l'étiquette de FOLICUR 432 pour connaître le mode d'emploi.
PROLINE 480 SC FONGICIDE FOLIAIRE	1,25 L/1 000L	Proline 480 SC doit être dispersé à fond avant d'ajouter ENHANCE.
REGLONE DÉFANANT, REWARD	1 L/1 000 L	Ne pas utiliser ENHANCE avec REGLONE pour supprimer la spargoute des champs. Ne pas utiliser ENHANCE avec RELGONE pour défaner les pommes de terre, sauf pour l'usage recommandé dans les provinces des Prairies, à raison de 1,5 L/ha de REGLONE. NE PAS utiliser ENHANCE pour les traitements aquatiques de REWARD.
PINNACLE TOSS-N-GO HERBICIDE, PINNACLE SG HERBICIDE, REFLEX HERBICIDE, TELAR HERBICIDE	1 L/1 000 L	Ajouter ENHANCE en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
ACCENT, ALLY, REFINE EXTRA 75DF HERBICIDE, REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO HERBICIDE, ELIM EP HERBICIDE 25% PÂTE GRANULÉE, ELIM EP 25 DF HERBICIDE, MUSTER, PRISM, PEAK 75WG HERBICIDE, CLASSIC, RELIANCE™ STS™ TOSS-N-GO HERBICIDE, ESCORT, COMPAS 480EC HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE, BEACON, SUMMIT WG, CURTAIL*M, LONTREL 360, PARDNER, ULTIM 75 DF HERBICIDE, NUFARM KORIL 235 HERBICIDE LIQUIDE, CLEARVIEW HERBICIDE, PEAK 75WG HERBICIDE, PEAK PLUS	2 L/1 000 L	Ajouter ENHANCE en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
EVEREST 70 HERBICIDE GRANULÉ DISPERSABLE DANS L'EAU	2,5 L/1 000 L	Pour usage sur le blé de printemps et le blé dur
EVEREST SOLUPAK 70 DF	2,5 L/1 000 L	Pour usage sur le blé de printemps et le blé dur
PURSUIT 240, PURSUIT HERBICIDE POUR FÈVES DE SOYA (AGRICOLE), PURSUIT HERBICIDE, PURSUIT 70 DG HERBICIDE, ODYSSEY, FIELDSTAR WDG HERBICIDE, FIELDSTAR WDG WSP HERBICIDE, DISTINCT HERBICIDE, DISTINCT WDG HERBICIDE, REFLEX + PURSUIT, UPBEET, UNITY 280EC, UNITY 75WG, AIM EC HERBICIDE, STRIKER, PATRIOT, VIPER, ULTIMAX, ASSERT SG, MERIDIAN, DUPONT MAX CORN HERBICIDE, SIMPLICITY HERBICIDE, OVERDRIVE HERBICIDE.	2,5 L/1 000 L	Ajouter ENHANCE en dernier. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité d'ENHANCE par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
TOUCHDOWN 480, TOUCHDOWN 600, TOUCHDOWN iQ, ROUNDUP, VANTAGE Plus, VANTAGE HERBICIDE SOLUTION, ROUNDUP TRANSORB MAX LIQUID, GLYFOS BIO 450 HERBICIDE, GLYFOS BIO HERBICIDE, GLYFOS HERBICIDE EN CONCENTRÉ SOLUBLE II, GLYFOS AU HERBICIDE EN CONCENTRÉ SOLUBLE, GLYFOS HERBICIDE EN CONCENTRÉ SOLUBLE, RENEGADE HC HERBICIDE LIQUIDE, CREDIT PLUS HERBICIDE LIQUIDE, CREDIT 45 HERBICIDE, NUFARM CREDIT HERBICIDE LIQUIDE, NUFARM CREDIT 360 HERBICIDE LIQUIDE, MAVERICK II HERBICIDE, MAVERICK III HERBICIDE, MANAGE 780, IPCO FACTOR 540 HERBICIDE LIQUIDE, R/T 540 HERBICIDE LIQUIDE, TOUCHDOWN TOTAL, ROUNDUP WEATHERMAX WITH TRANSORB 2 TECHNOLOGY HERBICIDE LIQUIDE, ROUNDUP TRANSORB HC HERBICIDE LIQUIDE, ROUNDUP ULTRA2 HERBICIDE LIQUIDE, LAREDO, WRANGLER, ROUNDUP DRY, ROUNDUP TRANSORB, GLYFOS, VICTOR.	350 mL/50 à 100 L 500 mL/100 L	Usages : Chiendent, travail réduit du sol ou culture sans labour, semis et jachère. Chiendent : pour des volumes d'eau de 150 à 300 L/ha. RESPECTER LES DOSES DE PRODUIT NON IONIQUE INDIQUÉES SUR LES ÉTIQUETTES DES PRODUITS
AVENGE 640	0,12 à 4,8 L/20 à 800 L	Les doses dépendent de la densité de la folle avoine et du volume d'eau. Consulter l'étiquette du produit pour en savoir plus.

REMARQUE : Ne pas excéder la dose indiquée d'ENHANCE, surtout lorsqu'il s'agit de produits qui contiennent leur propre mouillant. Une quantité trop importante de mouillant peut entraîner la perte de la pulvérisation en raison du ruissellement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi complet. Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans des milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.